



Mairie de Pont-Salomon
Place de l'église
43 330 Pont-Salomon

**COMMUNE DE PONT-SALOMON
43330 – Département de la Haute-Loire**

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 29 JANVIER 2018

Le 29 janvier de l'an deux mille dix-huit, les membres composant le Conseil Municipal de Pont-Salomon se sont réunis au lieu et horaire habituels de leurs séances, en Mairie de Pont-Salomon, sous la présidence de Monsieur Laurent COLETTI, Maire, après avoir été dûment convoqués dans les délais légaux le 23 janvier 2018

Avis de la tenue de la présente réunion a été affiché le jour même de l'envoi des convocations sur le panneau officiel de la Mairie.

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du 22 janvier 2018, une nouvelle convocation a été adressée le 23 janvier 2018, l'ordre du jour restant inchangé. En vertu de l'article 2121-17 du CGCT, le conseil peut alors délibérer valablement sans condition de quorum

Présents : COLETTI Laurent, LARDON Antoine, CELLE Laura, CORNILLON Bertrand, GROS Muriel, RABEYRIN David,

Absents représentés :

- VOCANSON Laetitia donne procuration à LARDON Antoine
- GARDETTE Davy donne procuration à CORNILLON Bertrand
- NOWACZYK Claire donne procuration à GROS Muriel
- DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien donne procuration à RABEYRIN David

Absents : GRENOUILLER Aurélie, CHAMBON Valérie, MONTELMARD Gérard, PAGANOTTO Aurélie, GACHET Chantal, PERRIER Marc

Ouverture de la séance : 10h00

Désignation du secrétaire de séance

→ Laura CELLE est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Approbation des procès-verbaux des 21/07/2017, 22/09/2017 et 04/12/2017

> Mis aux voix les procès-verbaux des 21/07/2017, 22/09/2017 et 04/12/2017 sont adoptés à l'unanimité (2 abstentions : RABEYRIN David et DE ROBERT DE BOUSQUET Aurélien)

FINANCES LOCALES

1/ Demande de remboursement de la location de la salle Massenet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (1 abstention : Claire NOWACZYK)

- Approuve le remboursement de la somme de 30€ aux locataires de la salle Massenet pour le week-end des 11 et 12/11/2017

FONCTION PUBLIQUE

1/ RIFSEEP 2018

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le RIFSEEP 2018

2/ Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve la création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 01/02/2018

INSTITUTION ET VIE POLITIQUE

1/ Convention de gestion avec la CCLS pour la gestion de la compétence assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le maire à signer la convention de gestion

2/ Conventions de mise à disposition de personnel pour la gestion de la compétence assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le maire à signer les conventions de mise à disposition de personnel

3/ Transfert des Restes à réaliser dans le cadre du transfert de la compétence assainissement

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le maire à transférer les restes à réaliser dans le cadre du transfert de compétence

4/ Retrait du SICALA

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable au retrait de la CCLS du SICALA

COMMANDE PUBLIQUE

1/ Création d'un columbarium

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le devis présenté par les établissements SARDA
- Autorise Monsieur le maire à signer le devis
- Définit le prix des concessions

La séance est levée à 10h46